



# L'Echo Collongeois

Bulletin trimestriel de Collonges, Ecorans, Pierre & Villard

Juillet 2009 – n°5

## L'EDITO du MAIRE

A mi-chemin de l'année 2009 un rapide tour d'horizon de la commune s'impose.

L'aménagement de la Rue de l'Eglise se termine, le stationnement et le chemin piétonnier sont déjà opérationnels, et au vu de l'occupation du parking et de la fréquentation du passage nous pouvons être satisfaits de cette réalisation. Avons-nous réglé les stationnements illicites de la Grand'Rue ? En partie, la Gendarmerie deviendra plus sévère pour les stationnements gênants, dans un premier temps avec un avertissement puis la sanction en cas de récidive.

La rue Bizot est « animée », les murs de la crèche intercommunale et de l'école maternelle sortent de terre...

Le vestiaire multisports est terminé et dès la prochaine saison footballistique les joueurs du FC Collonges pourront l'utiliser.

Quelques incivilités deviennent fréquentes au City Stade : barbecue organisé sur le chemin piéton, bouteilles cassées, papiers divers, etc. jonchent le sol, surtout en fin de semaine. Je demande à tous de respecter cet endroit de détente et de jeux, il serait dommage de pénaliser tous les utilisateurs de ce lieu en le rendant inaccessible à cause d'une poignée d'énergumènes qui font fi de tout civisme.

L'été approche, je vous souhaite à tous et à toutes de bonnes vacances 2009, je vous donne rendez-vous à la rentrée de septembre.

André Duparc

## Le travail des COMMISSIONS continue...

### L'école :

Vu l'effectif scolaire prévu à la rentrée 2009 - 2010, le conseil municipal est obligé de trouver une solution et réfléchit pour la création provisoire d'une 10ème classe.

### Travaux et bâtiments :

Les travaux d'assainissement (eaux usées, potable, et pluviales) à Villard vont commencer et vont durer environ 3 - 4 mois. Idem pour la Rue Ruybot.

### Communication / Jeunesse / Sports / Loisirs / Associations :

Le site internet de la commune est toujours en construction. Il s'agit d'un sacré travail, pour trouver une belle présentation, réunir les informations pratiques etc. Nous espérons pouvoir le mettre en ligne en septembre...

### CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) :

Le voyage des aînés a eu lieu le 10 juin, un article y est consacré plus loin...

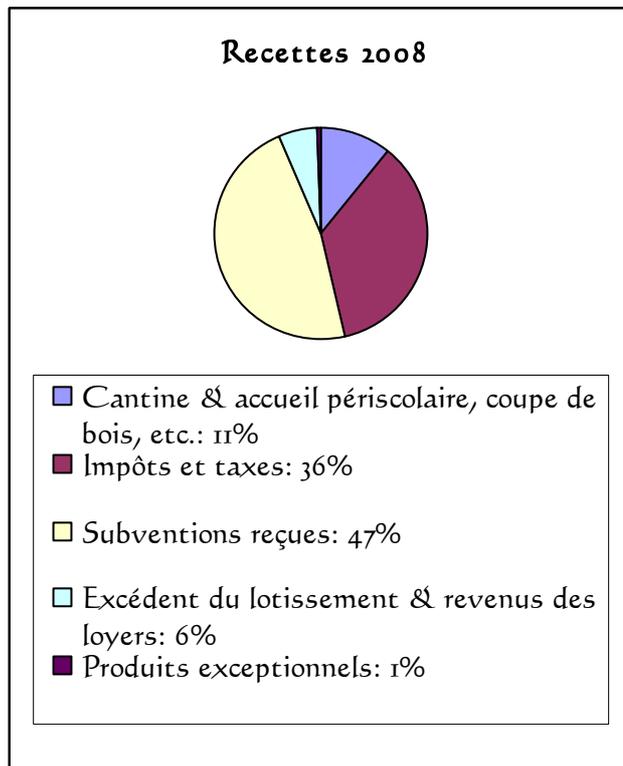
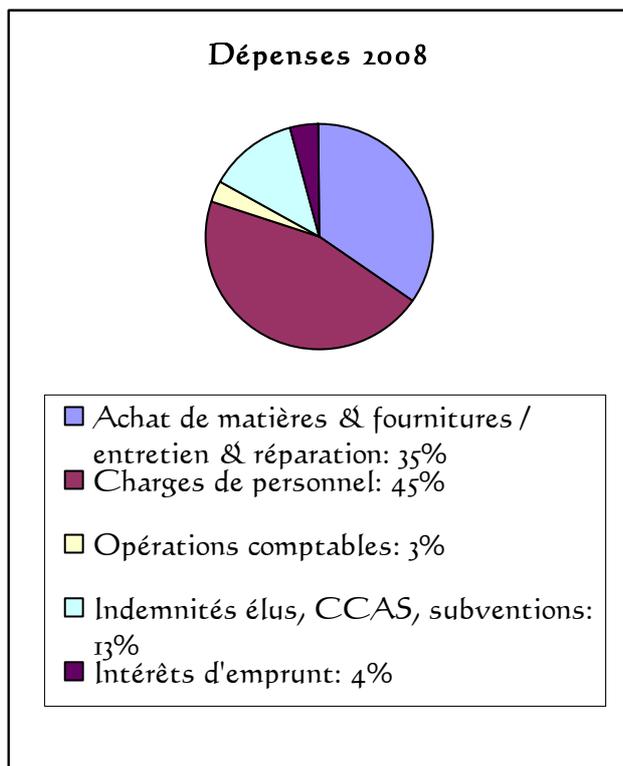
### Le budget de la Commune :

a) Le conseil a décidé de maintenir le taux d'imposition des quatre taxes directes locales :

- taxe d'habitation 8.12 %
- taxe foncière (non bâti) 41.64 %
- taxe foncière (bâti) 8.52 %
- taxe professionnelle 11.48 %

### b) Compte administratif de 2008 :

Le compte administratif de 2008 est approuvé à l'unanimité, ainsi que le budget primitif de 2009. Les dépenses de fonctionnement sont évaluées à 927'442.42 €. Les recettes de fonctionnement sont estimées à 1'092'144.97 €, soit un excédent de 164'702.55 € qui est viré à la section d'investissement. Le budget d'investissement 2009 s'équilibre en recettes et en dépenses à 3'280'772.02 €. Les principaux programmes sont : la construction de l'école maternelle, la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme, ex-POS), l'achat de matériel de voirie, une provision pour l'étude d'une maison de santé, et l'achèvement des travaux du vestiaire multisports.



## QUOI de NEUF ?

### L'écho du fort l'écluse

L'été arrivant, les musiciens se préparent à une pause musicale. Mais avant cela, vous pourrez nous rejoindre lors d'un concert de quartier à Chancy le 3 juillet, le 14 juillet à Collonges, lors de la fête des bucherons le 19 juillet à Mijoux et le 1er août à Chancy. Pour la fête des bucherons, nous nous déplacerons en car, et des places vous attendent. Contactez Céline au 06 20 69 64 02.

En septembre nous reprendrons les répétitions pour honorer les manifestations prévues (concerts, fête des vendanges...) et apprendre de nouvelles œuvres. Si vous êtes musiciens et que vous souhaitez intégrer notre ensemble de cuivres, nous vous accueillerons avec plaisir. Dès les premières semaines de septembre, les cours de l'école de musique reprendront. Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter !

### La fibre optique

Vous pouvez bénéficier de l'internet haut débit, de la téléphonie illimitée et de la télévision numérique haute définition depuis le 4 mai 2009. Pour ce faire, choisissez un abonnement parmi ceux que proposent les 8 Fournisseurs d'Accès à Internet (FAI) sur [www.reso-liain.fr](http://www.reso-liain.fr). Le SEIA (Syndicat Intercommunal d'Electricité de l'Ain) mandate ensuite une entreprise qui relie votre habitation à la

fibre optique et installe les boîtiers nécessaires au raccordement optique. Votre FIA vous envoie alors la Box (+ Box TV si option) et c'est ensuite à vous de réaliser les branchements (ordi, télé, téléphone) chez vous. Enfin, il ne vous reste qu'à profiter de tous les avantages qu'offre la fibre optique !!

## L'ambroisie



Un arrêté préfectoral nous demande de vous parler de l'ambroisie, aussi appelée « fausse moutarde » : à la floraison, elle libère du pollen responsable de réactions allergiques (rhinites, conjonctivites, laryngites, urticaire, eczéma, asthme, insomnie, asthénie constante, otites, sinusites, bronchites), commençant vers mi-août (intensité maximum en septembre). Plus une personne est exposée, plus elle risque d'y devenir allergique. Il faut donc détruire ces plants chez les particuliers, sur les zones de chantier, les terres agricoles & les bords des voies de communications publiques.



Le site [www.ambroisie.info](http://www.ambroisie.info) peut vous apporter tout élément utile sur cette plante allergisante.



## Label PEFC

La commune a adhéré au Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières qui valorise la gestion durable des forêts, et vous garantit que les produits bois que vous achetez sont issus de forêts gérées durablement. Tous les acteurs de la filière forêt-bois s'engagent à mener ensemble des actions pour suivre le processus européen de gestion forestière durable, qui définit six grands critères :

- maintien des capacités de production biologique
- maintien du bon état sanitaire
- satisfaction de la fonction de production de bois
- respect de la biodiversité
- protection du sol et des eaux
- fourniture des diverses "aménités" (accueil du public, paysage...).

Vous pouvez consulter la liste des entreprises certifiées PEFC ou obtenir de plus amples informations sur ce label sur le site [www.pefc-france.org](http://www.pefc-france.org).

## QUE s'est-il PASSE à COLLONGES ?

### Beau succès du thé dansant (dimanche 29 mars)

Dimanche 29 mars, le Foyer Rural avait revêtu son habit de printemps pour le thé dansant organisé par le Club Rencontre. Les tables décorées de petits pots de primevères et de charmantes coccinelles ainsi que la salle ornée de magnifiques décorations de papillons, fleurs et oiseaux apportaient une touche printanière bienvenue après ce dur hiver. Polka, valse, tango, twist, madison ont rythmé cette sympathique après-midi que danseurs et danseuses ont manifestement très appréciée. Les amis ont répondu présents et l'orchestre « Temps Danse » a su mener avec un entrain extraordinaire un répertoire très varié qui a permis à chacun de pratiquer ses danses favorites sur un parquet toujours apprécié !



## A la découverte des merveilles du Jura (samedi 25 avril)



C'est sous un soleil radieux que le **Club Rencontre** des Aînés de Collonges se met en route à la découverte des lacs, cascades, et autres musées de la belle région du Jura. Après une halte aux Rousses pour un casse-croûte, nous nous rendons au belvédère du **Lac de Chalain** : le point de vue y est saisissant. Ensuite, direction les « **Cascades du Hérisson** », autre merveille de la nature. Nous avons pu y admirer l'une des cascades les plus impressionnantes, « l'Éventail », haute de 65 m, nichée dans un écrin de verdure. Nous reprenons la route qui borde le lac de Val et le

lac de Chambly, direction « la Chaumière du Lac » sur les bords du lac de Clairvaux-les-Lacs, où nous nous régalons des spécialités gastronomiques de la région. Nous découvrons ensuite le « **Musée des machines à courir et nourrir le monde** » et sa collection impressionnante de maquettes fabriquées à la main par Marcel Yulle, personnage hors du commun qui a passé 45 ans de sa vie à réaliser des modèles d'une précision époustouflante. Il expose également ses toiles, représentant pour la plupart les magnifiques paysages jurassiens. Cette expo complète la visite que nous avons tous énormément appréciée.

Cette belle journée s'achève déjà avec un petit détour sur le pont de la Pyle qui nous permet d'admirer la vue sur les méandres du Lac de Vouglans. C'est encore avec les yeux et la tête bien remplis des beautés que nous offre Dame Nature que nous rejoignons notre port d'attache et concluons cette magnifique journée : un vrai bonheur !

## Don du sang (mercredi 27 mai)

Les collongeois ont manifesté leur solidarité et leur générosité ce mercredi 27 mai. Jacques Pichon, le président de l'Amicale de Bellegarde/ Collonges/Peron et Maurice Peney qui depuis des décennies œuvrent avec une motivation exemplaire, le souhaitent vivement. En effet, Collonges depuis quelques temps prend du volume. Sa jeunesse se manifeste de plus en plus à chaque collecte. Même si à travers les lycées ce constat devient évident, le plaisir est immense de voir ces nouveaux donneurs partager la collation qui suit le don avec les fidèles anciens qui veulent toujours participer à cet acte « civique » qu'est le don de sang puisque depuis le 19 avril 2009 on leur donne la possibilité de le faire jusqu'à 71 ans. **Sauver des vies, tel est leur 'credo' !**



Le canton de Collonges montre la route de la solidarité, ce passage obligé face à la maladie de plus en plus présente, les accidents qui, malgré une certaine régression nécessitent toujours davantage cette parcelle de vie qu'est le sang. Merci à vous, collongeois qui venez régulièrement partager ces purs instants de bonheur avec nous bénévoles et professionnels de l'Établissement Français du Sang.  
**Prochaines collectes : mercredi 12 août & mercredi 28 octobre.**

## Vide Grenier du Sou des Ecoles (7 juin)

Cet évènement très attendu par la population Collongeoise a eu lieu malgré le mauvais temps...150 mètres linéaires ont été vendus, et ce fut un plaisir de vendre et d'acheter les babioles exposées. Rendez-vous l'année prochaine pour une manifestation similaire !!

## Voyage des aînés (mercredi 10 juin)



Cette année, 85 personnes ont répondu à l'invitation du CCAS. Nous avons rendez-vous au coeur du pays des pierres dorées. Après une petite halte "petit déjeuner" à Chatillon sur Chalaronne, nous avons visité le village médiéval d'Oingt, et avons découvert la cave insolite de Mathieu avec les engins à volant de collection. Cette visite a été suivie d'une découverte et d'une dégustation des meilleurs vins du beaujolais. A midi, après la photo souvenir du groupe, un repas gastronomique nous attendait au restaurant du Domaine des Pierres Dorées à Ternand. A notre grande surprise, avant notre départ, un poulet a été offert à chaque convive par Jean Marie, le propriétaire du restaurant. Ensuite notre groupe s'est dirigé pour une visite guidée du village de Ternand et son architecture pittoresque. Après cette belle journée, il est temps de rentrer, et c'est dans une bonne ambiance que les cars sont repartis pour Collonges.

## Challenge départemental inter-pistes de la Sécurité Routière (mercredi 24 juin)

Clara Lyaudet et Louis Jeantet, élèves de CM2 à Collonges, ont été sélectionnés pour participer à la finale départementale des pistes d'éducation routière qui a lieu à Bourg en Bresse. Tests écrits et pratique sur un parcours en vélo, ils ont à la fin de la journée reçu un prix pour les féliciter de leur participation.



## La VIE ASSOCIATIVE

### La bibliothèque, quelle histoire !



Vous ne connaissez pas la bibliothèque municipale ? Non ? Vous n'aimez pas lire ? Et puis, déambuler entre des étagères surchargées de livres poussiéreux en chuchotant sous l'œil sévère et suspicieux de la bibliothécaire, c'était il y a longtemps, et vous en gardez de mauvais souvenirs. Voilà autant de bonnes raisons de n'avoir jamais poussé la porte du 60 Grand'Rue.

Et pourtant... les bibliothèques que nous avons jadis fréquentées n'existent plus. La bibliothèque est devenue un lieu clair, vivant, convivial, ouvert à tous, abonnés ou non. On s'y arrête pour feuilleter un magazine pendant que les enfants choisissent leur livre préféré. On peut parcourir un livre de cuisine pour dénicher une recette originale. Ceux qui préfèrent les horizons lointains trouveront des

guides et autres beaux livres pour préparer leurs prochains voyages, mais peut-être souhaitez-vous profiter de vos vacances pour exercer vos talents de marcheur sur les sentiers de randonnée que vous aurez repéré dans les fascicules de circuits pédestres de la région.

La bibliothèque, c'est aussi un accès internet à votre disposition, une rencontre mensuelle pour partager votre passion du Scrabble, ce sont également des tables à thème (jardinage, médecine naturelle, guides régionaux, etc.) pour vous faire découvrir notre fonds.

Alors lecteurs, non lecteurs, quelle importance, venez, entrez, découvrez... Et si parmi les 7000 ouvrages et magazines vous ne trouvez pas de quoi satisfaire votre curiosité, sachez que vous pouvez demander, suggérer, solliciter. La bibliothèque municipale appartient en effet au réseau des Bibliothèques Départementales de Prêt qui nous fournit environ 1500 livres, renouvelés chaque année par le biais du

Bibliobus. La BDP répond très souvent favorablement aux demandes que nous lui transmettons pour nos lecteurs, même s'il faut savoir être parfois patient...



Les enfants connaissent bien la bibliothèque qu'ils fréquentent une fois par mois avec l'école. Leur préférence va aux BD et mangas, nous n'en sommes pas surpris, mais ils font également preuve de beaucoup de curiosité et plongent volontiers dans les documentaires.

« Qui lit petit lit toute sa vie », n'hésitez pas à venir avec vos tout petits, ils seront heureux de s'installer dans le coin enfants sur des coussins avec des bacs de livres à leur hauteur. Ils

aimeront les livres bien avant de savoir lire. Les animations « contes » reprendront vendredi 11 septembre pour les tout p'tits à 10h45, et mercredi 30 septembre à 16h pour les 3-7 ans. Le calendrier des séances de Scrabble sera affiché en septembre à la Bibliothèque. Pour vous permettre de découvrir ses locaux, la bibliothèque sera ouverte

**SAMEDI 17 OCTOBRE à partir de 9h30.**

Ouverture de la bibliothèque :

Mercredi de 14h à 17h hors vacances scolaires.

Vendredi de 16h30 à 19h.

Horaires d'été (juillet & août):

Vendredi de 17h30 à 19h.

Gratuité jusqu'à 18 ans.

Cotisation adulte €6.10.

## Les PETITES HISTOIRES d'André Peney

### En plein jour... on a volé la Madone ! (1990)

Si extraordinaire ou rocambolesque que cela puisse paraître, c'est pourtant la vérité ! La statue de la vierge appelée depuis toujours « la Madone », placée sur un haut socle à l'entrée nord du village, a disparu. Et c'est à l'occasion du vin d'honneur servi au foyer rural, après les cérémonies du 11 novembre 1990 que cette nouvelle surprenante a été connue, et du conseil municipal et de la gendarmerie locale, qui ont dû se rendre à l'évidence quelques instants plus tard.

Le plus surprenant, révèle l'enquête de nos gendarmes, c'est que l'enlèvement, d'après des témoins dignes de foi, aurait eu lieu en plein jour, le mercredi 7 novembre, où un camion grue jaune aurait été aperçu à proximité, s'apprêtant à l'arracher du socle. Cette présence, étant donné l'état de la statue, pouvait être interprétée comme procédant à une réparation... Cette statue de pierre calcaire avait été mutilée par un jeune vandale au cours de la guerre 14-18. La réparation de sa main droite par un artisan de la région avait été mal réussie.

L'histoire locale nous apprend qu'elle avait été érigée et bénie le 3 juillet 1859 sur un socle en pierre calcaire (de plus de 2 m) fourni par les frères Jaquinod, tailleurs de pierre à Farges (coût 513 FF). L'emplacement de cette statue, clos de murs, avait été donné à la paroisse de Collonges par Mme veuve Joseph Béatrix, née Bizot, dont le mari avait été maire et notaire de Collonges.

## FETES et EVENEMENTS à VENIR

Quand ?	Que se passe t'il ?	Qui organise ?	Qui contacter ?
14 juillet	<u>Fête nationale</u> : 19h00: défilé + vin d'honneur + repas dansant (orchestre Sandrine et David) & 22h30 : spectacle pyrosymphonique vers le City Stade (carrefour des rues Pré Bachat et Pré Pariaud).	Comité d'embellissement	Monique Curt 04 50 56 71 48

12 août	Don du sang	Amicale des donateurs de sang	Maurice Peney 04 50 59 62 99
15 août	Concours de boules	Amicale de boules	
19 sept.	Thé dansant	Sou des écoles	Sandrine Montion 04 50 56 16 98
9 octobre	Loto	FC Collonges	Didier Morellato 04 50 59 41 20
18 octobre	Foire artisanale	Comité d'embellissement	Monique Curt 04 50 56 71 48
31 octobre	Loto	Quadeurs du Fort	Patrick Pochon 04 50 48 84 76

### ... et bien sûr comme toujours...

- les ballades balisées en montagne ou en direction du Rhône.
- les activités sportives et culturelles de la région, listées dans notre dépliant (disponible à la Mairie).
- les visites du Fort l'Ecluse : ouvert du 13 juin au 20 septembre, tous les jours de 10 h à 18 h 30 (visites guidées samedi et dimanche à 15h30 et jeudi et vendredi matin sur réservation pour les groupes).

## SAVOIR VIVRE & BON VOISINAGE

### Horaires pour le bricolage et le jardinage

Du lundi au vendredi : 8h – 12h / 14h – 19h30

Samedi : 9h – 12h / 15h – 19h

Dimanche & jours fériés : 10h – 12h

### Poubelles

- Les poubelles sont ramassées le lundi matin très tôt. Vous êtes priés de bien vouloir rentrer vos poubelles pendant la journée du lundi et de ne pas les laisser sur le trottoir.
- Par respect pour la nature, veuillez suivre les indications notées sur les containers de tri et **ne rien déposer à côté**. Nous vous rappelons qu'il y a une déchetterie à Peron pour les encombrants.

### Stationnement

- Il est interdit de stationner à moins de 15 m d'un carrefour, ainsi qu'à proximité des intersections de routes, des virages et des sommets de côte.
- Quelques véhicules hors d'usage ont été enlevés, mais il en reste encore. Nous vous rappelons qu'ils ne doivent en aucun cas être laissés sur la voie publique ou les parkings municipaux (y compris les parkings d'immeubles).

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Numéros importants

Pompiers 18 – ou 112 (portable)

Gendarmerie 17

Médecin 04 50 56 71 00

Infirmières 04 50 56 71 64

Pharmacie 04 50 59 60 17

Dentiste 04 50 59 61 31

Kinésithérapeute 04 50 59 66 19

Assistante sociale 04 50 42 12 65

Ecole 04 50 59 68 30

Psychologue scolaire : contacter l'école

Office du tourisme 04 50 59 40 78

[otcollonges@ccpg.fr](mailto:otcollonges@ccpg.fr)

## Déchetterie de Peron

Hiver (de novembre à février) :

Du lundi au vendredi : 8h30 – 12h / 13h30 – 17h

Samedi : 8h30 – 17h

Dimanche : 9h – 12h

Eté (de mars à octobre) :

Du lundi au vendredi : 8h30 – 12h / 13h30 – 18h

Samedi : 8h30 – 18h

Dimanche : 9h – 12h

## Allô Encombrants : 04 50 20 65 86

Collecte à domicile de vos vieux meubles, canapés, literies, gros électroménagers sur rendez-vous : pour toutes les personnes ne pouvant se rendre en déchetterie faute de moyen de locomotion adapté, ou pour les personnes à mobilité réduite.



Pensez aux piétons, aux enfants, aux parents avec leurs poussettes... bref : aux autres !..

LEVEZ LE PIED QUAND VOUS  
CONDUISEZ VOS ENFANTS A  
L'ECOLE & NE VOUS GAREZ PLUS  
SUR LES TROTTOIRS !!

... des parkings sont disponibles rue de l'Eglise & devant le Foyer Rural. Un peu de marche ne peut que vous faire du bien !!

## DON DU SANG

le mercredi 12 août au Foyer Rural de Collonges, le de 17h15 à 19h30

## PETITE ANNONCE DE LA MAIRIE

Le préfabriqué (35 m<sup>2</sup>) servant actuellement de vestiaire au stade de foot est mis en vente. Si vous êtes intéressé, faites une offre !

Si vous souhaitez participer à ce journal, merci de déposer vos suggestions à la Mairie ou de les envoyer à l'adresse e-mail indiquée ci-dessous.

Pour le bulletin d'octobre 2009, avant le

10 SEPTEMBRE 2009

Merci !

## MAIRIE DE COLLONGES

du lundi au vendredi : 9h - 11h30  
& les lundi, mardi et jeudi : 17h - 19h

Tel. 04 50 59 61 25

Fax. 04 50 56 70 63

[collonge@cc-pays-de-gex.fr](mailto:collonge@cc-pays-de-gex.fr)

Le Conseil Municipal se réunit les deuxièmes mardis de chaque mois.  
Les comptes-rendus sont affichés devant la Mairie et publiés sur le site internet de la commune.

*Imprimé par nos soins sur papier recyclé - ne pas jeter sur la voie publique*